

rédigé par la commission d'enquête composée de  
Jacqueline LAROSE, présidente, Michel BREUILLE et Gilles PEYLET

**Procès-Verbal de synthèse de l'enquête publique**

**« SAS PE de LA CELLE SAINT CYR »**

**LA CELLE-SAINT-CYR (89)**

Ce procès-verbal est établi en application de l'article R123-18 du code de l'environnement.

Il est à l'attention du Maître d'ouvrage, la « SAS PE de LA CELLE-SAINT-CYR », 180 rue Marcel Béjart CS57392 Montpellier, représentée par Madame Marie GARCIA, responsable développement éolien BFC (en visioconférence) et Madame **CREGUT Amandine**.

Madame Marie-Hélène GOUÉDARD, maire de La Celle Saint Cyr est également présente, la commune étant rentrée au capital de la société de projet SAS PE de La Celle Saint Cyr.

Durant les 35 jours consécutifs de l'enquête, la commission d'enquête a tenu les 5 permanences prévues, aux jours et heures fixés par l'arrêté du 13 mars 2024 de Monsieur le Préfet de l'Yonne, portant ouverture de l'enquête publique.

A chaque fois, au moins deux commissaires enquêteurs se sont tenus à la disposition du public au foyer communal de La Celle Saint Cyr. Les conditions d'installation et matérielles (espace disponible, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, parking,.....), étaient satisfaisantes pour recevoir le public et conduire correctement l'enquête. Hors permanence de la commission d'enquête, le dossier était disponible en mairie.

Durant cette période, 53 personnes, se sont rendus au foyer communal pendant les permanences de la commission d'enquête pour avoir des informations et déposer des contributions. 15 personnes se sont rendues en mairie hors permanences de la commission d'enquête. De plus, 12 840 visiteurs se sont rendus sur le site du registre dématérialisé.

Des contributions<sup>2</sup> écrites ont été portées sur les registres (papier et dématérialisé), assorties de quelques pièces annexes. L'exploitation de ces contributions (cf. annexe 2) a permis de relever des observations/propositions classées en thématiques et sous-thématiques (cf. annexe 2bis)

Enfin, la commission d'enquête pose six questions complémentaires dont les réponses seront utiles à la rédaction de son rapport (cf. annexe n°3) Comme prévu, je vous remets ce jour, mardi 21 mai 2024 à 14h00, le présent procès-verbal de synthèse de cette enquête publique.

**Vous disposez d'un délai de quinze jours pour produire vos observations éventuelles, soit au plus tard le mercredi 5 juin 2024 avant 14h00.**

Fait à Leugny, le dimanche 19 mai 2024

  
Jacqueline Larose

Je soussigné,

**CREGUT Amandine** 

atteste avoir reçu ce jour, mardi 21 mai 2024, le présent procès-verbal de synthèse.  
A La Celle-Saint-Cyr, le 21 mai 2024 à 14 h.

<sup>1</sup> Définition d'une « visite » selon le prestataire du registre dématérialisé : « Le nombre de visites sur le registre dématérialisé est comptabilisé grâce à l'adresse IP des internautes : une adresse IP unique vaut pour une visite et est comptabilisée toutes les 24h. Par exemple, si une personne visite le registre une fois par jour durant 30 jours, votre tableau de bord affichera 30 visites. En revanche, si une personne visite le registre 5 fois en une seule journée, le tableau de bord n'affichera qu'une seule visite. ».

<sup>2</sup> Définition d'une contribution : un document écrit pouvant être accompagné d'une ou plusieurs pièces jointes.

## Annexe 1

au PV de synthèse de l'enquête publique relative  
au projet de parc éolien « PE la Celle Saint Cyr »

### Quelques chiffres

#### Fréquentation

♦Fréquentation lors des permanences :

Dates des permanences	Nbre personnes reçues
9 avril 2024 de 9h à 12h	8
19 avril 2024 de 16h à 19h	14
24 avril 2024 de 14h à 17h	4
4 mai 2024 de 9h à 12h	8
13 mai 2024 de 14h à 17h	19
<b>Total</b>	<b>53</b>

♦Fréquentation hors permanences, en mairie : 15 personnes

♦Sur le registre dématérialisé mis en place :

- Voir le tableau au verso, issu du registre dématérialisé

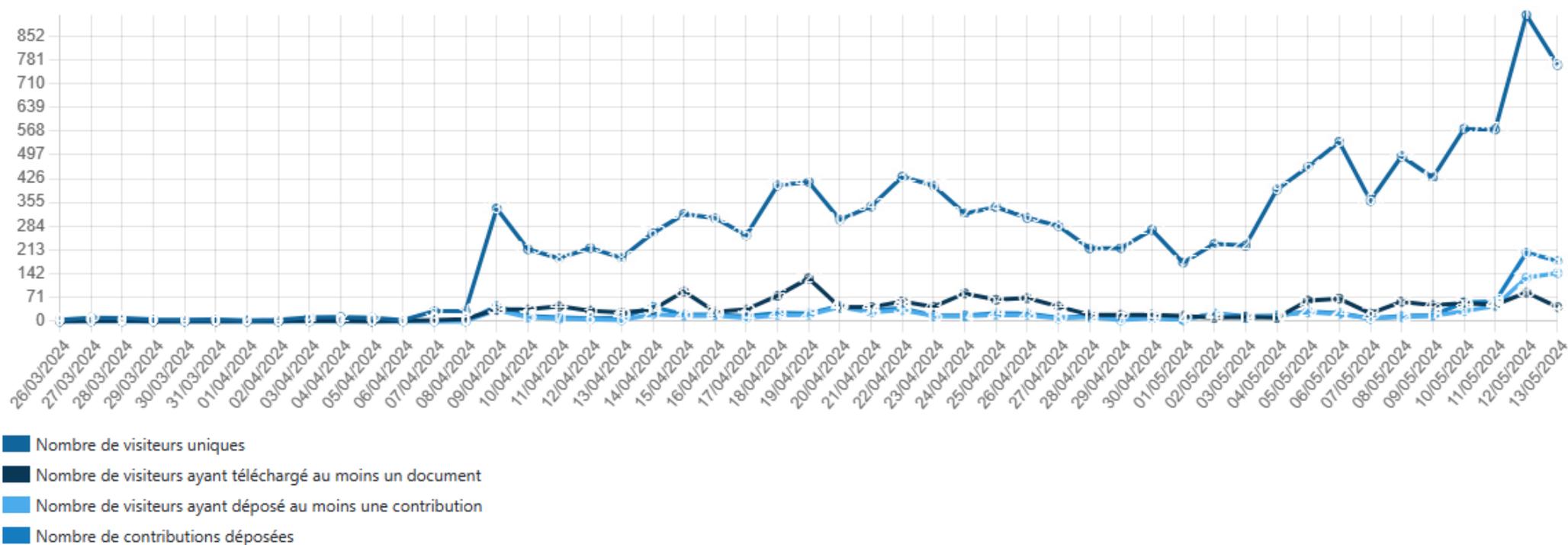
#### Contributions reçues :

Sur le registre dématérialisé	1128
Sur les 2 registres papier	25
En annexes aux registres papier	22
<b>Total</b>	<b>1175</b>

**12 840** visiteurs uniques ont consulté le site web

**1 614** visiteurs ont téléchargé au moins un des documents de présentation  
Soit 12.5% des visiteurs

**843** visiteurs ont déposé au moins une contribution  
Soit 6.5% des visiteurs



## Téléchargements

**3 232**

téléchargements réalisés

### Les 5 documents les plus téléchargés

- Pièce 5.1 - Étude Paysagère - Partie 1/2
- Avis d'enquête publique
- Pièce 5.1 - Étude Paysagère - partie 2/2
- Arrêté d'enquête publique
- Avis de réunion publique

### Nombre de téléchargement

- 438
- 402
- 332
- 242
- 141



### Le saviez-vous ?

Retrouvez l'ensemble des statistiques de téléchargement dans l'[onglet "Export"](#) de votre menu

## Annexe 2

### **au PV de synthèse de l'enquête publique relative au projet de parc éolien « PE la Celle Saint Cyr »**

#### **Méthodologie de traitement des contributions**

Nous avons vu dans l'annexe 1 que les contributions collectées ont été nombreuses, très nombreuses.. Toutes ont été lues et exploitées par la commission d'enquête. Statistiquement, il ressort une moyenne d'environ 4 observations/propositions par contribution.

Juridiquement, il est demandé (cf. art. R123-18 du code de l'environnement) que les observations collectées soient consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Compte tenu de leur nombre important (cf. 1<sup>er</sup>§), des nombreuses redondances relevées et dans un souci de concision du présent document qui se veut être synthétique, toutes les observations ne seront pas reprises ici.

La commission a repris **celles jugées les plus représentatives et les plus explicites**.

Elles sont rapportées ci-dessous avec le nom de leurs auteurs lorsqu'il existe, quelques fois intégralement, mais le plus souvent par mots/passages clés *en italique*, selon la nécessité. Plus rarement, elles sont simplement résumées quand c'est suffisant pour la compréhension, sans en dénaturer le sens.

Pour les observations non rapportées ci-dessous, leurs auteurs pourront les retrouver (cf. L123-15 du code de l'environnement), sous forme de tableau, dans une pièce jointe du rapport de la commission d'enquête.

La présentation est faite avec 3 grands titres :

- 1) Les avis défavorables au projet. Ce sont les plus nombreux. Ils sont classés en 6 thématiques, avec des sous thématiques pour chacune d'elles ;
- 2) Les avis favorables clairement exprimés, présentés à l'identique avec également des thématiques et des sous thématiques ;
- 3) Les propositions faites, sont moins nombreuses et sont classées comme précédemment.

### **Thématiques et sous thématiques relevées**

#### **I - Les avis défavorables au projet**

##### **1-Thématique environnementale**

C'est la thématique la plus importante (environ 60% des observations)

##### **1.1-Les impacts paysagers – détérioration du paysage**

Parmi les nombreuses observations sur ce sujet, la commission d'enquête a relevé :

♦ Observation RD20 de François Charteiz :

« *Le paysage est altéré, avec des perspectives visuelles non respectées et une fragmentation du panorama depuis Joigny.....* ».

♦ Observation n°RD48 de Didier Chapelle les Cornus – Précy sur Vrin :

« .....*le massacre du panorama est irrémédiable.....*».

♦ Observation RD129 de Jacques à Saint Julien du Sault :

« .....les éoliennes gâcheront le paysage..... ».

♦ **Observation RD145** de Guyotot Maude à Aisy sur Armançon :

« .....pollution visuelle..... ».

♦ **Observation RD173** de Fernando Dias Goncalves 89110 Montholon :

« .....L'installation d'éoliennes a un impact négatif sur le paysage de nos villages et de nos campagnes. Leur taille imposante dénature les panoramas naturels et historiques qui font la richesse de notre région..... ».

♦ **Observation RD214** de Frédéric Geeverding :

« J'ai des amis près de ce village et tout ce paysage va être massacré..... ».

♦ **Observation RD224** de anonyme :

« Je suis opposé à ce projet qui va défigurer le paysage, notamment depuis Joigny (Côte St Jacques, St Ju etc..... ».

♦ **Observation RD342** de Gilles Coroller 91650 Breuillet :

« Très souvent à Ruban le WE ou pour garder mes petits enfants je pense que des éoliennes dénatureraient ce joli paysage et ..... Je suis donc contre ce projet ».

♦ **Observation RD394** de Agnès et Thierry Mourier 89110 les Ormes :

« .....Nous sommes opposés à ce projet et ce pour plusieurs raisons : la première est d'ordre esthétique et relatif à l'impact visuel..... ».

♦ **Observation RD495** de Yann Cordier :

« Je suis contre, ils vont détruire une partie de cette magnifique forêt et en plus il y a 56 habitants au pied des éoliennes, je pense très fortement qu'il y a d'autres possibilités ».

♦ **Observation RP01** de Marie Thérèse Laroy les Cornus 89116 Précy sur Vrin :

« .....Nous aurons donc une vue permanente sur ce 3 montres, 206m sachant que notre habitation est située de 980m à 1000m... ».

#### Réponses du Maître d'ouvrage

Ici

#### 1.2-Impacts paysagers avec effets de saturation, d'encerclement, densité.....

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD8** de Christine Jacquelin 89300 Chamvres :

« .....Vous pouvez imaginer le sentiment d'étouffement que les gens vont subir avec ces géants qui surplombent ?..... ».

♦ **Observation n°RD46** de Pascal Tanchaud :

« .....Effets d'encerclement à cause des différents projets.....avec saturation du paysage.....effet de surplomb à cause de la hauteur des éoliennes.....effet d'écrasement.... ».

♦ **Observation RD119** de un icaunais :

« ....Les multiples projets éoliens engendrent un effet d'encerclement.....saturant ainsi le paysage ..... ».

♦ **Observation RD179** de Béatrice Masson :

« ....effet d'encerclement à cause des différents projets.....effet de surplomb à cause de la hauteur des éoliennes (210m.....)..... ».

♦ **Observation RD210** de Marie-Paule et Denis Fichou 89110 Poilly sur Tholon :

« .....Le département de l'Yonne est déjà saturé par les multiples implantations de centrales éoliennes, si bien qu'il est devenu impossible de contempler le moindre paysage sans se heurter à la vue d'éoliennes.....dégradent notre cadre de vie ..... ».

♦ **Observation RD288** de Jean-Pierre Verdure la Celle St Cyr :

« .....l'effet d'écrasement, ces éoliennes sont implantées sur le sommet d'une colline qui fait précisément 183m..... ».

♦ **Observation RD317** de Emma Catros 92 200 Neuilly sur Seine :

« .....le village est déjà encerclé par plusieurs projets éoliens en cours, ce qui entraîne une saturation visuelle inacceptable..... ».

♦ **Observation RD374** de Nicolas Kulisic 89300 Chamvres :

« .....Si la Côte d'Or et l'Yonne sont saturées d'éoliennes....Je refuse d'être cerné par des éoliennes..... ».

♦ **Observation RD442** de Marie-Claire Jamain- les Cornus – Précý sur Vrin :

« .....les hameaux de Précý (où je réside).et de St Julien qui se verront défigurés.....nous subissons un effet d'encercllement..... ».

♦ **Observation RD465** de Jacques Lucas à Béon :

« .....Effet d'encercllement et d'écrasement à cause des hauteurs..... ».

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **1.3-Nuisances nocturnes – pollutions lumineuses**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD23** de Marie Noëlle Louvard :

« .....Pollution lumineuse nocturne impactant les animaux sauvages, domestiques ainsi que l'espèce humaine..... ».

♦ **Observation n°RD154** de Daniel Boix – les Cornus - 89116 Précý sur Vrin :

« .....pollution.....surtout lumineuse.....il n'y a plus de ciel vierge : les clignotements de lumière rouge sont permanents à l'horizon ..... ».

♦ **Observation n°RD233** de anonyme :

« .....Leurs flashes puissants, à intervalles réguliers, toutes les nuits, gênent les personnes qui habitent à proximité..... ».

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **1.4-Nuisances sonores**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD33** de Camille Lambert :

« La santé des habitants est compromise, avec des troubles dus.....au bruit..... ».

♦ **Observation n°RD140** de Marie-Françoise Texier 93250 Villemomble :

« .....j'apprécie également beaucoup le calme de ces lieux et rien que de penser .....au bruit d'éoliennes de 210m..... ».

♦ **Observation n°RD227** de Alvaro Fernandes 89330 St Julien du Sault :

« .....Un bruit continu important.....des nuisances sonores engendrées lors de l'activité des éoliennes..... ».

♦ **Observation n°RD285** de Christine et Eric Flereau 89116 la Petite Celle :

« .....Les vents dominants enverront le bruit sur notre hameau et c'est là toute notre inquiétude..... ».

♦ **Observation n°RD354** de Céline Levebvre 89330 Verlin :

« .....des préoccupations concernant le bruit émis par les éoliennes, ce qui peut perturber la tranquillité..... ».

♦ **Observation n°RD435** de Nicole Rossigneux 89300 Joigny :

« .....contre les éoliennes.....à l'origine de nuisances sonores.....».

♦ **Observation n°RD126-2** de Charlie Copin :

« ..... ».

♦ **Observation n°RD132-5** de JL Gavillon de Vézannes :

« ..... ».

♦ **Observation n°RD139-2** de Emmanuel Gavillon :

« ..... ».

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **1.5-Biodiversité générale – faune/flore**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation n°RD23** de Marie-Noëlle Louvard :

« .....Impact sur la flore en raison du déboisement d'une partie importante du Bois des Hôpitaux..... ».

♦ **Observation n°RD100** de Marie Somville-Kevin 89116 la Celle St Cyr :

« .....La construction et l'exploitation d'un parc éolien peuvent avoir un impact négatif sur la faune et la flore locales. Le projet ne prend pas en compte de manière adéquate ces impacts et ne propose pas de mesures de compensation suffisantes..... ».

♦ **Observation n°RD173** de Fernando Dias Goncalvès 89110 Montholon :

« .....Impact sur la faune et la flore : l'implantation d'éoliennes perturbe les habitats naturels et le mode de vie de nombreuses espèces animales et végétales..... ».

♦ **Observation n°RD278** de Catherine Olszycki 75003 Paris :

« .....La destruction de la faune et de la flore..... ».

♦ **Observation n°RD324** de Anne-Sophie Saturnin 89116 la Celle St Cyr :

« .....quel avenir pour la faune sauvage.....le couple de chouette chevêche d'Athéna observé dans notre secteur..... ».

♦ **Observation n°RD422** de Laurent Mulas 89300 Chamvres :

« .....des impacts sur la faune de deux manières .....préparation des terrassements et aux mouvements des engins....la disparition ou la réduction d'habitat..... ».

♦ **Observation n°RD499** de Isabelle Cordier :

« .....c'est honteux.....la déforestation engendrée (c'est vrai qu'il n'y en a déjà pas assez !) le manque de considération de ses.....espèces protégées..... ».

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **1.6-Impacts sur la biodiversité ciblée – migrations, chiroptères**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation n°RD88** de Flore Der Agobian de Villeneuve sur Yonne :

« .....les infrasons vont tuer les chauves-souris et il y aura certainement des oiseaux tués...».

♦ **Observation n°RD158** de Alain Klekot 77100 Nanteuil les Meaux :

« .....Impact sur la faune : taux de mortalité élevé chez les chauves-souris, les grues cendrées, présence d'une cigogne noire .....protégée car en voie de disparition..... ».

♦ **Observation n°RD218** de Anne Marie Boissin 89410 Béon :

« .....les promoteurs ne tiennent pas compte .....des espèces protégées : cigognes noires, chauves-souris, grues..... ».

► **Observation n°RD317** de Marc Catros 92300 Lavallois-Perret :

« .....Les risques de collision avec les oiseaux migrateurs et les chauves-souris ne sont par ailleurs pas négligeables..... ».

► **Observation n°RD385** de anonyme :

« .....Les animaux nombreux dans cette belle campagne fuiront la zone, tels que les chauves-souris (animaux protégés), les chouettes, les chevreuils, petits gibiers..... ».

► **Observation n°RD454** de Gislain Lecuyer 89116 la Celle St Cyr :

« .....Je pense également aux oiseaux migrateurs qui passent 2 fois par an..... ».

## Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

### **1.7-Impacts sur la santé/sécurité publiques**

Parmi les observations relevées :

► **Observation RD22** de Odile et Roger Houdin :

« .....Les éoliennes .....seraient même dangereuses pour la santé humaine..... »

► **Observation RD60** de Renée Mauger 89500 Arceau :

« .....et des soucis de santé humaine allant des effets liés au déploiement des câbles d'alimentation jusqu'au transformateur de Paroy sur Tholon jusqu'au bruit répétitif qui rend fou..... ».

► **Observation n°RD106** de Fiona Laty 89116 la Celle St Cyr :

« .....Je ne veux pas qu'on vienne polluer ma vie et celle de mes voisins..... ».

► **Observation n°RD161** de F Desessarts :

« .....Risques aux personnes : l'éolienne E3 est très proche de la route sur laquelle circule le bus scolaire. Les pales semblent surplomber la route..... ».

► **Observation n°RD214** de Frédéric Geeverding :

« .....Nuisances dues aux sons basse fréquence qui rendent les riverains malades. Risques sanitaires, sommeil, dépression, maux de tête, etc..... ».

► **Observation n°RD236** de Cyril André 89500 Villeneuve sur Yonne :

« .....Projections dangereuses.....de glace en hiver.....L'éolienne E3 est proche de la route sur laquelle circule tous les jours le car scolaire..... ».

► **Observation n°RD247** anonyme :

« .....Les éoliennes détériorent notre cadre de vie..... ».

► **Observation n°RD332** de Patrick Pioger 89330 St Julien du Sault :

« .....On ne respecte pas la tranquillité des habitants des villages et hameaux..... ».

► **Observation n°RD397** de Famille Bizien-Bargat :

« Santé : effets stroboscopiques pour les habitants les plus proches, lumières la nuit créant une forte gêne, bruit occasionnant différents troubles décrits par des habitants proches des éoliennes ; perturbation du sommeil, amplification des acouphènes, pertes d'équilibre, maladies endocriniennes (thyroïde). Quid du principe de précaution ?..... ».

► **Observation n°RD458** de Patricia Attwood 75016 Paris :

« .....la présence d'éoliennes perturbe profondément le métabolisme des êtres vivants..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### 1.8-Impacts écologiques

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation n°RD69** de Alicia Devove 89410 Cézy

« Vous parlez d'écologie mais il n'y a rien d'écologique dans les éoliennes. Sa fabrication est-elle écologique!? Son transport est-il écologique!? La réponse est non !..... ».

♦ **Observation RD138** de Olivier :

« ... ce projet.....ne répond pas également aux critères d'une véritable initiative écologique bénéfique à notre communauté ..... ».

♦ **Observation RD200** de Thierry Didier et sa famille :

« .....je qualifie, moi un amoureux de la vraie nature, de crime écologique..... ».

♦ **Observation RD233** de anonyme :

« .....Elles présentent un risque de pollution des nappes phréatiques..... »

♦ **Observation RD307** de l'Elixir gîte SPA Bourgogne :

« .....sans parler du bilan carbone : production des éléments de l'éolienne, béton, acheminement, déforestation,..... »

♦ **Observation RD403** de Serge Guillonnet 89116 la Celle St Cyr :

« .....Sur le sujet environnemental, les impacts du projet sont considérables et les réponses apportées sont floues, inefficaces ou inadaptées..... ».

♦ **Observation RD444** de A Fouquereau 89300 Joigny :

« .....Une fausse écologie est en route.....Pitoyable.... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### 1.9-Les effets NIMBY<sup>1</sup>

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD44** de Magali Beraudo 89330 St Julien du Sault :

« ....avons la chance d'habiter ...avec un panorama sublime.....Je ne suis pas contre les éoliennes mais pas à cet endroit qui n'est pas approprié selon moi..... »

♦ **Observation RD281** de anonyme :

« Construisez des éoliennes un peu plus loin de chez nous ..... »

♦ **Observation RD242** de Pauline Legrand 89116 la Celle St Cyr :

« .....impensable que vous puissiez mettre des éoliennes juste en face de chez nous.....ce n'est pas juste.....il y a mille autres endroits où les mettre..... »

♦ **Observation RD487** de anonyme :

« .....Installez-les ailleurs, le long des autoroutes..... »

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

---

<sup>1</sup> NIMBY : Not In My Back Yard (pas près de chez moi)

### **1.10-Choix incohérent**

Parmi les observations relevées :

► **Observation n°RD72** de Rémy Bourgeon :

« .....Le choix d'implantation est totalement incohérent : en ligne, dans un bois (!), à proximité des habitations ..... ».

► **Observation n°RD178** de Thierry Guignard 75014 Paris :

« .....Ce projet est mal conçu, il place les éoliennes trop près des habitations.....Leur installation oblige à déboiser le bois des Hôpitaux..... ».

► **Observation n°RD241** de Corinne Roger 93360 Neuilly-Plaisance :

« Comment pouvez-vous envisager d'imposer cette nuisance aussi près des habitations ? La loi est une chose, la raison en est une autre. .... ».

► **Observation RD373** de Jean-Philippe Thibault 89116 Précy sur Vrin :

« .....l'installation d'éoliennes dans une forêt- outre l'aberration que représente l'idée de couper des arbres..... ».

► **Observation RD495** de Yann Cordier :

« .....ils vont détruire une partie de cette magnifique forêt, en plus il y a 56 habitants au pied des éoliennes..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **1.11-Impacts sur le foncier agricole**

Parmi les observations relevées :

► **Observation n°RD173** de Fernando Dias Goncalvès 89110 Montholon :

« Conséquences pour l'agriculture : L'installation d'éoliennes empiète sur les terres agricoles, réduisant ainsi les surfaces disponibles pour l'activité agricole. Étant donné l'importance de l'agriculture pour notre économie locale et la sécurité alimentaire, il est crucial de prendre en compte ces impacts potentiels. .... ».

► **Observation n°RD174** de Claire Staelens 89410 Béon :

« .....de plus il faut sacrifier des terres agricoles cultivables (à croire qu'il vaut mieux importer des céréales plutôt que d'en produire)..... ».

► **Observation RD305** de Nadine Lenoble 89110 Montholon :

« .....cela détruit nos sols agricoles..... ».

► **Observation n°RD378** de ASPI89 Bruno Torcheboeuf 89710 Montholon :

« .....des milliers d'hectares artificialisés ..... ».

► **Observation RD474** de anonyme :

« .....augmente l'artificialisation des terres agricoles..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

## **1.12-Mise en cause des fondations-démantèlement**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation n°RD21** de Romain Sossong la Celle St Cyr :

« .....Ne parlons pas des milliers de m<sup>3</sup> de béton qui polluent le sol..... ».

♦ **Observation n°RD89** de Frédéric Vanvert 89500 Chaumot :

« ..... ne parlons pas du coût de la déconstruction. ».

♦ **Observation n°RD164** de anonyme :

« .....(j'attends le désastre dans 20 ans lorsqu'il va falloir démonter..... ».

♦ **Observation RD236** de Cyril André89500 Villeneuve sur Yonne :

« .....pollue les sols (socle et zone d'accès) :assèchement des sols, fondations de 1500/2000 tonnes de béton et de ferraille qui rendent pour toujours les sols stériles..... ».

♦ **Observation RD304** de Isaac Salem 89110 St Maurice Thizouailles :

« .....600 000 euros pour un démontage, qui paiera???? nous autres contribuables..... ».

♦ **Observation RD390** de Nathalie Kulisic 89300 Chamvres :

« ...2 600 tonnes de béton à chaque pied : bonjour l'écologie.....Un démontage prévu à terme mais sans aucune certitude de sa mise en œuvre (frais qui incombent aux propriétaires des terrains).....ça pollue les sols..... ».

♦ **Observation RD447** de Nourjehan Viney 89300 Joigny :

« .....Et ensuite au moment du démantèlement?..... Malheureusement lorsqu'un promoteur, ici Valéco filiale du géant allemand des énergies EnBW, se trouve contraint par la justice de démonter ses éoliennes qui fonctionnent sans permis, il avance un coût de 171 000 euros par machine qu'il ne peut supporter..... ».

♦ **Observation RD494** de Julien Lefebvre 89330 Verlin :

« .....Des tonnes de béton pour les socles, environ 800 litres d'huile par éolienne.... ».

♦ **Observation RD530** de Benoit Marino 89530 Tannerre en Puisaye :

« .....Valéco.....sa réputation de ne pas entretenir ses parcs contribuera à laisser polluer les sols par les pertes inévitables d'huile du rotor, les 1500/2000 tonnes de béton armé resteront pour l'éternité dans le sol contribuant à une vraie pollution foncière,..... ».

♦ **Observation RD673** de Myriam Desessarts :

« .....Qui paiera le démantèlement, qui est d'environ 450 000 euros par éolienne ?

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

## **2-Thématique technologie**

### **2.1-Performances insuffisantes**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD2** de Alexis de Rougé 89410 Cézy

« ..... les éoliennes produisent de l'électricité bas de gamme, intermittente, irrégulière..... ».

♦ **Observation n°RD51** de anonyme :

« .....Leur fonctionnement est insuffisant pour garantir la production d'électricité nécessaire. Quand il n'y a pas de vent, il n'y a pas d'électricité..... ».

♦**Observation RD145** de Maud Guyotot 89390 Aisy sur Armançon :

« .....et tout cela pour une production d'électricité aléatoire et intermittente, à hauteur de 15%, c'est-à-dire dérisoire..... ».

♦**Observation n°RD196** de Bruno Torcheboeuf Volgré 89710 Montholon :

« .....Le caractère intermittent, aléatoire, erratique, non pilotable de la production électrique éolienne oblige à disposer de capacités thermiques fossiles, gaz, pétrole, charbon, équivalentes aux capacités éoliennes, pour faire face aux interruptions de cette production éolienne, laquelle étalée sur une année ne représente que 20% de la puissance installée..... ».

♦**Observation RD254** de Didier Deleu 59126 Linselles :

« .....l'efficacité énergétique des éoliennes est très contestée..... ».

♦**Observation n°RD341** de Gaël Laroye 89330 St Julien du Sault :

« .....contre ces éoliennes que l'on doit même alimenter en électricité s'il n'y a pas de vent ! ».

♦**Observation n°RD403** de Serge Guillonnet 89116 la Celle St Cyr :

« .....une production très fortement surestimée. Les débats laissent encore des doutes sur les niveaux de production du projet par rapport à son exposition aux forces des vents du site et la valeur moyenne réalisée en France..... ».

♦**Observation n°RD542** de Nicole Lugiez 89500 Villeneuve sur Yonne :

« .....Ces éoliennes auront peu de rendement car la région n'est pas très ventée..... ».

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

## **2.2-Maintenance**

Parmi les observations relevées :

♦**Observation n°RD8** de Christine Jacquelin 89300 Chamvres:

« .....qui va réparer ces éléments qui viennent de Chine ?..... ».

♦**Observation n°RD29** de Stéphan Mazy 89330 St Martin d'Ordon :

« .....S'il y a des problèmes avec ces éoliennes, qui paie pour les réparer !???..... ».

♦**Observation n°RD381** de Olivier Hertzog 45260 Noyers :

« Le problème n'est tant celui des éoliennes en elles-mêmes mais leur maintenance et leur entretien dont les coûts sont excessifs et nécessitent une rigueur absolue..... ».

♦**Observation n°RD592** de Christian Courtier :

« .....De plus, leur entretien coûte cher et leur durée de vie est limitée..... ».

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

## **3-Thématique économie**

### **3.1-Perversité économique**

Parmi les observations relevées :

► **Observation RD14** de Guy Ferandou :

« .....Une bombe à retardement que l'on met entre les mains d'industriels aux réputations parfois peu rassurantes et peu soucieux d'autre chose que le profit..... ».

► **Observation RD60** de Renée Mauger 89300 Armeau :

« .....ces pauvres cultivateurs que l'on soudoie avec quelques milliers d'euros par an et qui, n'arrivant pas à vivre du fruit de leur travail, sont obligés d'accepter des marchés de dupes qui impliqueront leur descendance tenue de payer des démantèlements es qualité de propriétaire. L'enrichissement des éoliennes ce n'est donc pas la production d'une électricité verte pour le plus grand nombre mais l'enrichissement de petits promoteurs et sociétés étrangères pour le grand dénuement de ceux qui en subiront les conséquences. .... ».

► **Observation n°RD107** de Rémi Duchange :

« .....Non aux industriels ! non aux personnes avides d'argent !..... ».

► **Observation n°RD184** de Jérémie Hervieux 89116 la Celle St Cyr :

« .....Alimentation financière de promoteurs étrangers. Financement par subventions (de 100 à 200% !) que nous devons payer par l'augmentation de nos factures d'électricité (taxe CSPE) et de carburant (taxe « pour la transition écologique »...)Des subventions énormes qui vont vers une filière, des industries, des salariés et des financiers étrangers ... ».

► **Observation RD204** de Jean-Paul Chevallier 89110 Aillant sur Tholon :

« .....interrogez-vous sur la rentabilité de ces machines sans subventions et tarifs excessifs d'achat de cette électricité... N'êtes-vous pas entrain de subventionner les entreprises allemandes ?..... ».

► **Observation n°RD313** de André Bourgeois 89500 Villeneuve sur Yonne :

« .....ils constituent un investissement très fructueux pour leurs promoteurs ! voilà la seule raison de ce désastre imposé au territoire national..... ».

► **Observation n°RD393** de Dominique Clément :

« .....pour le profit de quelques personnes qui elles auront su mener leur objectif au bout pour produire encore et encore beaucoup d'argent tout en rendant dépendant le contribuable sous des arguments fort contestables... ».

► **Observation n°RD444** de A Fouquereau 89300 Joigny :

« .....Tout ce qui importe à Valeco c'est l'argent que nous allons pouvoir lui donner pour chaque éolienne installée !!!..... ».

► **Observation n°RD469** de Sylvie Marchand :

« .....En fait c'est surtout une supercherie économique permettant à certains de s'en mettre plein les poches grâce aux subventions très largement distribuées ;

Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

### **3.2-Tourisme**

Parmi les observations relevées :

► **Observation RD14** de Guy Férandou 89410:

« .....Les éoliennes surdimensionnées agissent comme des repoussoirs pour.....les touristes (effets physiologiques, psychologiques.....)».

► **Observation RD94** de anonyme :

« L'attractivité touristique de la commune est réduite ainsi que celle de l'Yonne qui n'a vraiment pas besoin de cela,..... ».

♦**Observation RD181** de René Jacquelin Migennes :

« .....La vision de ces mâts décevront à coup sur les touristes, particulièrement ceux qui se rendent au point de vue de la Côte St Jacques..... ».

♦**Observation RD236** de André Cyril 89500 Villeneuve sur Yonne :

« .....Renoncement définitif au bénéfice du tourisme, fortement impacté, car l'éolien défigure les sites..... ».

♦**Observation RD397** de Famille Bizien-Barnat :

« .....Perte d'attractivité de la commune y compris sur le plan touristique (maisons d'hôtes, gîtes)..... ».

♦**Observation RD453** de Carole Marchand 89116 la Celle St Cyr :

« .....Ce qui fait le tourisme de notre région est la beauté du paysage !..... ».

♦**Observation RD569** de Pierre-Emmanuel de Leusse 89350 Tannerre en Puisaye :

« .....constitue un handicap majeur pour l'attractivité locale, principalement axée sur le tourisme..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **3.3-Economie locale**

Parmi les observations relevées :

♦**Observation n°RD12** de Gérard Baudard 89410 Cézy :

« .....Ce n'est certainement pas les éoliennes qui vont développer l'attractivité de nos territoires ruraux..... L'impact sur notre activité économique est dérisoire. ».

**Observation n°RD376** de Michelle Tonnellier :

« .....Le projet envisagé est de nature à réduire l'évolution actuelle des séjours touristiques et des répercussions négatives sur le petit commerce et..... ».

♦**Observation n°RD403** de Serge Guilloteau 89116 la celle St Cyr :

« .....Le village de la Celle Saint Cyr.....nous avons quelques gites et une auberge, seul commerce touristique du village....la destruction de nos paysages ne peut qu'avoir un effet négatif..... ».

♦**Observation n°RD431** de Nicolas Fouquereau 89300 Joigny :

« .....nos campagnes qui deviennent de moins en moins vivables et ceci par la faute de ces immondes polluantes destructeurs de notre environnement de nos économies locales. ».

♦**Observation RD581** de Caroline Lachartre 89410 Béon

« .....Aucun intérêt pécunier ..... ».

♦**Observation RD644** de Michel

« .....l'appauvrissement de nos communes environnantes..... ».

♦**Observation RD757** de Cyndi Therminot 89116 Précy sur Vrin

« .....Faut-il pour autant prendre le risque de paupériser davantage notre région en la privant de ses mânes touristiques et en la désertifiant..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **3.4-Patrimoine**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation n°RD23** de Marie-Noëlle Louvard :

« ..... Perte de la valeur immobilière, les éoliennes constituant un trouble anormal de voisinage..... ».

♦ **Observation RD135** de Pierre Grenier 89300 Paris :

« .....ce déni de démocratie, et.....mentir à la population comme quoi la proximité des éoliennes n'a pas d'impact sur le prix de l'immobilier !..... »

♦ **Observation n°RD241** de Corinne Roger 93360 Neuilly-Plaisance :

« .....Sans compter que vous spoliez nos enfants et nos petits enfants qui ont choisi ce lieu propice au calme et à la nature en dévalorisant leurs biens immobiliers..... ».

♦ **Observation RD333** de Philippe Viney 89410 Béon :

« .....toute installation d'éolienne fait chuter la valeur immobilière des maisons proches. Ces dévaluations peuvent aller jusqu'à 40% (cf. la récente reconnaissance par la "cour d'appel de Rennes" de l'impact de l'installation d'aérogénérateurs industriels sur le prix du patrimoine immobilier)..... »

♦ **Observation RD442** de Marie-Claire Jamain 89116 Précy sur Vrin :

« .....Et ne parlons pas de l'immobilier ou plutôt si parlons-en : Valéco vous dira qu'il n'y a pas d'impact sur la vente de nos maisons ou si peu, mais en réalité les acheteurs potentiels ne se donneront même pas la peine de visiter. Toutes les maisons du secteur seront invendables. Donc j'ai financé ma maison pendant 25 ans avec un retour sur investissement NUL !!!! »

♦ **Observation RD534** de anonyme :

« .....Non aux éoliennes qui vont.....faire décliner notre patrimoine immobilier..... »

♦ **Observation RD583** de Jocelyn Bossier 89116 la Celle St Cyr :

« .....Importante dévaluation immobilière.....Nous ne voulons donc pas que nos biens se dévaluent soudainement à cause de décisions auxquelles nous n'avons pas été associés..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

## 4-Impacts sociaux

### 4.1-Les sources de conflit

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD46** de Pascal Tanchaud :

« .....Climat délétère entre les habitants de la commune..... ».

♦ **Observation RD260** de Christian Payet 75014 Paris :

« .....Le climat social de notre pays est déjà très tendu. Ne créons pas de nouvelles insatisfactions et prenez le temps d'écouter ceux qui sont directement concernés..... ».

♦ **Observation RD285** de Christine et Eric Floreau 89116 la Celle St Cyr :

« ..... Qu'avons-nous à en attendre ?..... et un risque de conflit entre les voisins qui soutiennent un tel projet effarant et ceux qui sont contre. C'est comme si on voulait que le village s'entre-tue !..... ».

♦ **Observation RD365** de Isabelle Chayla 89500 Villeneuve sur Yonne:

« .....Déléguée de l'association VMF Yonne habilitée à défendre le patrimoine et les paysages j'émet un avis défavorable à ce projet de parc éolien..... »

5° le bien commun et la qualité de vie déjà dénaturés par un climat délétère entre les habitants de cette commune à cause de ce projet. ».

♦**Observation RD606** de Stéphane Claudet 89330 St Martin d'Ordon :

« .....Ces coups de main répétés du lobby éolien, qui transforment peu à peu nos campagnes en zones sinistrées apportent la discorde, la zizanie, la désertification, la colère, la déprime, le sentiment d'impuissance, mais aussi de révolte et une franche détestation de ces décisions unilatérales..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

#### **4.2-Impacts sur l'intérêt général - désertification**

Parmi les observations relevées :

♦**Observation RD80** de Maurice Kegreisz 89116 la Celle St Cyr :

« ..... Qu'elles n'apporteront rien à notre région, ni emploi, et bien au contraire elles feront fuir..... »

♦**Observation RD249** de Guillaume 89116 Précy sur Vrin :

« ..... ne contribuera pas à l'emploi local..... ».

♦**Observation RD462** de Huguette Lucas Béon :

« ..... Et tout cela n'apporte aucun travail pour la population..... »

♦**Observation RD530** de Benoit Marino 89350 Tannere en Puisaye :

« ..... Aucun travail n'est créé puisque l'on importe les éoliennes et montage avec des sociétés étrangères..... »..

♦**Observation RD607** de Chantal Dhoukar 89710 Senan :

« ..... Quels bénéfices la population peut-elle attendre du projet de ferme éolienne de La Celle Saint Cyr ? Aucun : pas d'emploi local pas de réduction du coût de l'électricité, pas de maîtrise de la consommation..... ».

♦**Observation RD665** de André Bertin 89400 Migennes :

« ..... Aucune création d'emploi, pire une désaffectation de notre région par le tourisme et les maisons secondaires. Notre département est déjà pauvre et les éoliennes contribuent largement à encourager cette paupérisation..... »..

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **5-Mise en cause de la procédure**

#### **5.1-Mise en cause des pouvoirs dirigeants**

Parmi les observations relevées :

♦**Observation RD23** de Marie Noëlle Louvard :

« ..... me permettrai de rappeler à Mme la Maire de la Celle ST Cyr et à M. le Président de la Communauté de Communes du Jovinien qu'ils ont été élus pour représenter leurs administrés et non décider en leur place..... ».

♦**Observation RD79** de Henri Boissin 89410 Béon :

« ..... Il est inadmissible qu'une municipalité comme la Celle Saint Cyr ait pris la décision de décider d'une telle installation sans avoir au préalable consulté ses administrés. Quel déni de démocratie !..... ».

♦**Observation RD140** de Marie-Françoise Texier 93250 Villemomble :

« ..... Je ne comprends pas que le maire de la Celle, qui, je suppose, est une personne attachée à son village, puisse le laisser défigurer de la sorte sans se soucier du bien-être des habitants..... ».

♦**Observation RD246** de anonyme :

« ..... certains élus pourront se glorifier d'en avoir fait installer !..... ».

♦**Observation RD398** de Philippe Hammer 89116 Précy sur Vrin :

« ..... Quel est l'intérêt du maire dans ce projet si la majorité des habitants est contre ?..... »

♦**Observation RD563** de Christine Leterte :

« .....Merci à la commune de La Celle St Cyr pour son souci de partage visuel avec toutes les communes environnantes et ce gratuitement, un tel désintéressement mérite autre chose que de l'indifférence..... ».

♦**Observation RD684** de Sylvie Boulé 89116 Précy sur Vrin :

« .....les milliers d'habitants des 15 communes concernées alentour à qui rien n'a été demandé, ce qui est complètement anti-démocratique..... ».

## Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

### **5.2-Mise en cause du décideur**

Parmi les observations relevées :

♦**Observation RD54** de anonyme :

« .....Sommes-nous encore chez nous si nous ne nous sommes pas écoutés? S'il on décide des choses à notre place? ..... ».

♦**Observation RD341** de Gael Laroye 89330 Saint Julien du Sault :

« .....Avant de donner leur accord à cet innommable projet, les personnes RESPONSABLES, seraient bien inspirées de peser le pour et le contre, ce qui les conduirait déjà à rejeter ce projet ; et si ce sont des démocrates, ils devraient également tenir compte de l'avis de leurs concitoyens..... ».

♦**Observation RD541** de Muriel Lavent 89116 la Celle St Cyr :

« .....Pour des sujets aussi importants, pourquoi n'y a t-il pas de référendum ?..... ».

♦**Observation RD637** de Francis Cloche 89500 Villeneuve sur Yonne :

« ..... c'est un système quasi-mafieux qui s'est construit autour de ce projet éolien délirant, avec la complicité au moins passive des pouvoirs publics (cf. l'histoire de ce préfet qui, se positionnant contre un projet de parc éolien, s'est arrangé pour déposer son recours avec suffisamment de retard pour qu'il soit rejeté.....)..... ».

♦**Observation RD654** de Isabelle Pérotian 89110 Villiers sur Tholon :

« ..... Il est impératif que la justice soit rendue de manière équitable et transparente, et que les intérêts des communautés locales et de l'environnement soient pleinement pris en considération dans toutes les décisions concernant l'éolien..... ».

#### Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

#### 5.3-Mise en cause de Valéco

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD64** de Didier Maillard 89300 Chamvres :

« .....Attitude réfractaire de la société Valeco sur d'autres projets..... ».

♦ **Observation RD155** de anonyme :

« .....Attitude réfractaire de la société Valeco qui refuse de respecter et d'appliquer les décisions de justice prises à son encontre par la Cour d'Appel de Nîmes qui a ordonné le démantèlement d'un parc de 7 éoliennes à Lunas car construit dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) où vit notamment des rapaces tels le vautour-moine et l'aigle royal..... ».

♦ **Observation RD218** de Anne-Boissin 89410 Béon :

« .....Vous devez prendre une décision sur l'implantation ou non de 3 éoliennes dans la commune de la Celle St Cyr par la société Valéco qui refuse d'appliquer la décision de la cour d'appel de Nîmes de démanteler un parc de 7 éoliennes à Lunas construit dans une zone écologique (faune et flore). ..... ».

♦ **Observation RD447** de Nourjehan Viney 89300 Joigny :

« .....Malheureusement lorsqu'un promoteur, ici Valeco filiale du géant allemand des énergies EnBW, se trouve contraint par la justice de démonter ses éoliennes qui fonctionnent sans permis, il avance un coût de 171 000 euros par machine qu'il ne peut supporter..... ».

♦ **Observation RD654** de Isabelle Pérotian 89110 Villiers sur Tholon :

« .....Valeco porteur du présent projet éolien de la Celle St Cyr.....Bien que condamné, elle continue son exploitation grâce à son appel suspensif auprès du Conseil d'Etat.....si Valeco était honnête, elle n'aurait pas poursuivi un projet rejeté par la population à près de 90%. Pourquoi un tel entêtement ?..... »

#### Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

#### 5.4-Informations insuffisantes

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation RD175** de Danièle Van de Kerkhove 77100 Meaux :

« .....pour connaître nombre d'habitants, je sais qu'ils sont "vent debout" contre ce projet qui a été décidé sans les consulter de façon démocratique. .... ».

► **Observation RD418** de Carole Delage-Munk 89300 Chamvres :

« .....Le projet d'impact a été minimisé par le promoteur avec des montages photographiques qui ne restituent aucunement l'impact visuel de ces machines..... ».

► **Observation RD546** de ASEP89 François de Flaghac Président :

« .....D'une manière générale le promoteur VALECO a volontairement sous-estimé les impacts du projet sur la l'environnement, qu'il s'agisse de la faune.....Pour toutes ces raisons qui prouvent la légèreté de l'étude d'impact effectuée par VALECO..... ».

► **Observation RD638** de Lucien Caron 89116 Sépeaux-St-Romain :

« .....Je demande qu'une enquête approfondie soit faite sur la faune aviaire dans le secteur de la Celle St Cyr..... ».

► **Observation RD782** de l'association « Villes et villages en campagne » :

Dans une volumineuse contribution de 99 pages portant sur différentes thématiques, la commission d'enquête a noté qu'il était relevé de nombreuses insuffisances/imprécisions, parfois incohérences dans le dossier présenté. Il est quasi impossible de les rapporter toutes ici dans ce procès-verbal qui se veut être « de synthèse ». A titre d'exemple, la commission relève :

- Page 40, 2<sup>ème</sup> alinéa : « ...Aucun trajet n'est présenté, mieux n'a été étudié..... » ;
- Page 42 en haut : « ...Les données chiffrées sont obsolètes..... » ;
- Page 65, 2<sup>ème</sup> paragraphe : « .....Or, aucune étude, aucun principe de précaution n'ont été retenus dans cette étude qui ne fait qu'énumérer des principes généraux de construction..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **5.5-Troncage/manipulations**

Parmi les observations relevées :

► **Observation RD198** de anonyme :

« ..... Ne considérer l'impact visuel que depuis le pont sur l'Yonne à Joigny est une farce.....Aucune mention des parcs voisins installés ou en cours (Béon et autres), donc aucune prise en compte de l'effet de "masse" visuelle. C'est trompeur..... Un dossier honnête devrait en faire état..... ».

► **Observation RD323** de Pierre Godfrin 89300 Joigny :

« ..... Aujourd'hui, je constate avec désarroi, que tout ceci n'était que mensonge..... ces "beaux photomontages" avancés par ces promoteurs, ne sont que tromperie..... ».

► **Observation RD453** de Carole Marchand 89116 la Celle St Cyr :

« ..... La société VALECO, nous informe avoir réalisé toutes les études nécessaires par des sociétés indépendantes, je suis très dubitative quant à ces études dont nous savons très bien que les résultats sont à la seule appréciation de ce promoteur et donc tourné dans son sens et non dans le nôtre..... »

► **Observation RD680** de E Pelaez :

« .....Cerise sur le gâteau : la synthèse des impacts cumulés page 87, qui reprend ce qui figure ci-dessus et beaucoup d'autres données, considère que les impacts totaux sont au pire « faibles ».... Voilà un tour de passe-passe magistral !..... ».

► **Observation RD747** de association « le Ruban Vert » Claire Tutenuit 89500 Rousson :

Dans un document de 3 pages, cette association rapporte que le dossier minimise les impacts du projet sur différents points. A titre d'exemple, citons :

- Dernier alinéa p1 : « dont l'étude d'impact sous-estime systématiquement l'importance (voir par exemple la collection de photos..... » ;

- 2<sup>ème</sup> alinéa p2 : « l'étude signale les espèces emblématiques du site sans souligner la présence de milan royal pourtant listé dans les espèces présentes à la Celle Saint-Cyr..... » ;

- 4<sup>ème</sup> alinéa p2 : « ...L'étude ne mentionne aucun rapace nocturne, ce qui signifie sans doute qu'elle ne les a pas étudiés. Les éoliennes fonctionnent pourtant nuit et jour..... ».

Et de poursuivre : « Ces remarques montrent que l'étude tend à minimiser le repérage des impacts potentiels du projet..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

## 6-Divers

### 6.1-Avis défavorables non motivés

Parmi les observations relevées :

♦ Observation RD18 de Jean-Pascal Viault 89110 Montholon

« NON. Avis Très défavorable. Ne veux AUCUNE éolienne dans le secteur ».

♦ Observation RD394 de Frédéric Teeten :

« Contre l'installation d'éoliennes à Ruban »

♦ Observation RD407 de Arnault Mendel 89116 la Celle St Cyr :

« Nous ne voulons pas d'éoliennes ».

♦ Observation RD667 de Arnault Mérimée 83700 Saint Raphaël :

« Je viens de puis 1982 chez mes parents je ne suis pas pour l'installation.

Hors de question trop de bris mouche.

Non ! Non ! Et non ».

♦ Observation RD761 de anonyme :

« Soutien total au refus de l'installation d'éoliennes sur le territoire de Cezy !! ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

**J'en suis ici, ce sera terminé durant le WE**

## **II - Les avis favorables au projet**

### **1-L'environnement**

#### **7.1-Motifs écologiques**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation n°RD6-2** de anonyme :

« .....le projet répond bien à des objectifs gouvernementaux.....les impacts cumulés avec les parcs déjà existants.....sont bien détaillés dans les études..... ».

♦ **Observation n°RD8-3** de R. Robin :

« .....bénéfice environnemental et énergétique certains..... ».

♦ **Observation n°RD26-2** de Alain Charlot 89 Rugny :

« .....il faut aller de l'avant l'éolien est notre avenir..... ».

♦ **Observation n°RD48-1** de Gautier Lhomme à Vézannes :

« .....j'ai vraiment du mal à comprendre certaines observations, en pleine COP26, alors que notre planète est en grand risque de disparaître. S'opposer aux Energies Renouvelables me semble particulièrement incroyable, surtout quand on voit la part de l'éolien en France, moins de la moitié de la moyenne européenne .....voulons-nous laisser une planète habitable ? ».

♦ **Observation n°RD79-1** de Laurent Seurat de Vézannes

« Je suis pour le projet de parc éolien les Pivoines.....ce projet éolien va dans le bon sens, il faut que les énergies fossiles disparaissent..... ».

♦ **Observation n°RD134-3** de Cécile Schneider 57 Remeling :

« Je suis favorable à ce projet éolien.....je pense qu'un effort collectif doit être fait car l'éolien est indispensable à la transition énergétique afin de répondre aux besoins futurs d'électricité tout en évitant l'utilisation d'énergie fossile ..... ».

♦ **Observation n°RD136-1** de Christopher Votion 54 Nancy :

« Je suis avec intérêt la réalisation de ce parc éolien qui permettra d'accompagner la transition énergétique et équilibrer la production d'électricité décarbonée en Bourgogne.....Je suis favorable à ce projet..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

#### **7.2-Les impacts environnementaux favorables**

Parmi les observations relevées :

♦ **Observation n°RD8-2** de R. Robin :

« .....Les impacts sont maîtrisés..... ».

♦ **Observation n°RD9-1** de anonyme :

« .....Le projet me semble être adapté à son territoire d'accueil : composé de 3 éoliennes suffisamment éloignées des habitations et ayant des impacts maîtrisés sur son environnement..... ».

♦ **Observation n°RD18-1** de Régis Lhomme de Vézannes :

« .....le porteur de projet a tenu compte supprimant 2 éoliennes de son projet initial – à la demande des habitants – pour n'en garder que 3 à des emplacements réfléchis.....supporte totalement ce projet nécessaire et raisonnable.... ».

♦**Observation n°RD54-2** de anonyme :

« *Totalement pour.....Question santé, j'ai la faiblesse de croire que l'impact des éoliennes est insignifiant comparé aux tonnes de produits chimiques ou transformés que nous utilisons depuis des décennies et qui polluent l'air, les sols, l'eau....(solvants, colles, dérivés du pétrole, traitements en tout genre.....le bon vieux roundup qui nettoyait tout.....) que ce soit pour la nature en général ou pour la santé des humains ..... ».*

♦**Observation n°RD136-2** de Christopher Votion 54 Nancy :

« .....Ce projet de seulement 3 éoliennes éloignées du village de près d'un kilomètres minimum en terrains agricoles permet de limiter les enjeux paysagers et écologiques..... ».

♦**Observation n°RD141-2** de Estelle Schneider 57 :

« .....Avec 3 éoliennes implantées dans le respect des enjeux du site.....Je suis favorable à ce beau projet. ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

## 2-Impacts sur l'économique

### 8.1-Les retombées économiques

Parmi les observations relevées :

♦**Observation n°RD10-2** de S. Faussot à Vézannes :

« .....le village en a besoin malheureusement pour survivre financièrement..... ».

♦**Observation n°RD16-2** de Claude Dubois de Tonnerre :

« .....de plus, un bon coup de main à la commune qui en a fort besoin, embellissement de la commune, entretien des voiries communales..... ».

♦**Observation n°RD25-1** de René Lami de Tonnerre :

« Je pense que ce projet est très bien pour la commune qui a bien besoin de rentrée supplémentaire d'argent, vu le petit budget qu'elle a. Cela va lui permettre de pouvoir réaliser des travaux d'entretien (notamment la voirie qui en a fort besoin) ..... ».

♦**Observation n°RD57-2** de Séverine Seurat de Vézannes :

« .....avec les retombées que cela va avoir pour notre commune, cela nous fera du bien pour l'entretien de notre petit village. ».

♦**Observation n°RD76-2** de anonyme:

« .....Aussi et surtout, la commune de Vézannes touchera des retombées fiscales chaque année, ce qui, j'espère, contribuera au bien-être des habitants. ».

Réponse du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

### **III - Les propositions**

#### **1-Prioriser les aménagements utiles**

Une seule personne s'est exprimée sur ce point :

♦ **Observation n°RD117-3** de anonyme

« .....je suis pas opposé au projet.....

*Le promoteur souhaite embellir le centre bourg, aménager une aire de jeux pour enfants, mais avant de penser au superflu et au paraître, penser à l'utile comme l'entretien de la voirie communale ; les routes menant à Vézennes, Chablis et Bernouil en état de délabrement et d'abandon manifeste !!..... ».*

Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

#### **2-Economie et partage des profits**

Une seule personne s'est exprimée sur ce point :

♦ **Observation n°RD117-5** de anonyme :

« .....les propriétaires fonciers qui sont pas opposés mais pas de mât auraient pu recevoir un loyer solidaire.... ?? ».

Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

#### **3-Prescriptions pour la biodiversité**

2 personnes se sont exprimées sur ce point :

♦ **Observation n°RD17-6** de Jean et Josette krajcirovic :

« .....Nous avons le bonheur de vivre tous les ans les migrations des grues en grandes quantités. Ce sont des moments fantastiques. Il serait plus sage d'interdire l'implantation de ces éoliennes dans un couloir de migration si près des zones protégées pour les oiseaux..... ».

♦ **Observation n°RD146-2** de Yonne Nature Environnement :

« .....Nous vous demandons de supprimer l'éolienne E1 ou de la reculer à 200m des lisières favorables aux chauves-souris ..... ».

Réponse du Maître d'ouvrage

Ici

## Annexe 3

### au PV de synthèse de l'enquête publique relative au projet de parc éolien « PE la Celle Saint Cyr »

#### **questions complémentaires de la commission d'enquête**

- 1- L'éolienne E3 est située à 67 mètres d'une route communale ; elle surplombe donc celle-ci. Cette route relie le hameau de Ruban à La Petite Celle et au village de Verlin. D'après certaines contributions, un bus de ramassage scolaire y passe. Or, le trafic en véhicules sur cette voie étant inférieur à 2000 véhicules/jour elle a été considérée dans l'étude de danger comme un chemin d'exploitation. Le risque n'est-il pas plus important pour une route ouverte à la circulation que pour un chemin d'exploitation fréquenté occasionnellement ? Est-ce que des mesures particulières seront prises par rapport à cette voie communale ?

#### Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

- 2- Dans l'aire d'étude rapprochée (7,6km) de l'étude paysagère la commission d'enquête note l'existence d'impacts forts (projet visible avec les éoliennes apparaissant comme nouveau motif paysager) sur des lieux de vie et des monuments historiques. : c'est le cas notamment pour le village de Précly sur Vrin, le village de Thèmes, la chapelle Vauguillain et l'église de Saint-Julien du Sault. Des impacts modérés sont également mis en évidence (projet visible mais ne modifiant pas radicalement le paysage perçu) sur : les villages de Saint-Martin-d'Ordon, de Verlin, d'Armeau, de Villevallier, de Saint-Aubin-sur-Yonne, les villes de Saint-Julien-du-Sault et de Joigny, le château de Précly-sur-Vrin, le château de Vauguillain, l'église de Saint-Aubin-sur-Yonne... Les lieux de vie et les sites impactés sont relativement nombreux. De plus, toutes les prises de vue ont été faites par temps couvert. Est-ce que ce contexte climatique a pu avoir une influence sur l'évaluation des impacts en les minimisant ?

#### Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

- 3- Dans l'aire d'étude immédiate, (1,5km) de l'étude paysagère la commission d'enquête relève un impact très fort à Pételoup et Ruban, un impact fort à La Petite Celle et dans la vallée du Vrin, ainsi qu'aux Cornus. La mesure proposée pour limiter l'impact est la plantation de haies dont la demande pourra être faite par les riverains un an après la construction des éoliennes. Disposez-vous d'éléments nous permettant d'évaluer l'efficacité de ces écrans végétaux et le délai nécessaire pour que leur efficacité soit effective à partir de la période de construction des éoliennes ?

#### Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

4- Plusieurs contributions, notamment RD529 et RD648 indiquent la présence de la cigogne noire dans le secteur d'étude. L'étude naturaliste fait elle-même référence à la présence de cet oiseau sur le territoire de La Celle Saint Cyr avec un niveau de sensibilité à l'éolien fort (pages 70 et 71). Cette espèce est classée EN « en danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs en Bourgogne. Malgré ce classement, la cigogne noire n'a pas fait l'objet d'un développement particulier dans l'étude. Avez-vous des éléments complémentaires à nous communiquer sur ce point ?

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

5- Les éoliennes du parc de la Celle Saint Cyr seront équipées d'un Système de détection et de mise à l'arrêt. Pouvez vous nous donner des précisions techniques sur le fonctionnement de ces systèmes ? A partir de quelle distance des pales de l'éolienne l'oiseau peut-il être détecté ? Quel est le temps nécessaire à l'arrêt de l'éolienne après la détection de l'oiseau ?

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)

6- Certaines contributions, notamment la RD599 regrettent le manque de prise en compte des avis donnés par le public lors de la consultation de 2020-2021 ? Qu'en pensez-vous ? Avez-vous des éléments complémentaires à apporter sur ce sujet ?

Réponses du Maître d'ouvrage

[Ici](#)